

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 580

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

514 366 889 RCS Rennes.

HOLDIMMO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 512500.00 EUR.

Adresse : 105, Route de Saint-Malo, 35520 La Chapelle-des-Fougeretz.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : HOLDIMMO Société par actions simplifiée au capital de 512 500 € 105 route de Saint-Malo 35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ 514 366 889 RCS RENNES Société absorbante HOLDING STAX Société par actions simplifiée au capital de 320 000€ 105 route de Saint-Malo 35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ 810 255 091 RCS RENNES Société absorbée AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION de HOLDING STAX (Société absorbée) par HOLDIMMO (Société absorbante) 1. Evaluation de l'actif et du passif de HOLDING STAX dont la transmission à HOLDIMMO est prévue : - Montant de l'actif : 1 759 319 euros - Montant du passif : 318 323 euros - Montant de l'actif net apporté : 1 440 996 euros 2. Augmentation du capital de HOLDIMMO société absorbante : Il sera procédé à l'échange d'actions de la Société HOLDIMMO contre les actions de la Société HOLDING STAX. Il est proposé que 1 action de la Société HOLDIMMO soit échangées contre 19 actions de la Société HOLDING STAX. Compte tenu du rapport d'échange proposé la Société HOLDIMMO, Société par actions simplifiée au capital de 512 500 €, dont le siège est LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520) - 105 route de Saint-Malo et immatriculée sous le n°514 366 889 RCS RENNES augmentera son capital de 26 970 euros par création de 2 697 actions. 3. Montant prévu de la prime de fusion : 1 414 026 euros 4. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 18 juin 2026 a été déposé le 19 juin 2026 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de RENNES. HOLDIMMOHOLDING STAX Le PrésidentLe Président.